

signer

M. 21. Le premier Août mil huit cent
Thomas cinquante deux, Vie le dit femme de deux
Réunion publications accordée par Messire
& Paul Archambaud Vicairé general
Martine de ce diocèse, en date du vingt neuf
Lefebvre du mois dernier, et après la publication
De bans de mariage fait avec

deux cent dix septième feuillet 217
Primes de nos Messieurs paroissiales entre
Thomas Rémond de cette paroisse fils
Maison de défunt Jean Baptiste
Rémond es de défunte Sophie
St Denis d'une part et Martine
Lefebvre au pied de cette paroisse fille
Maison de défunt Charles Lefebvre
es de Victoire Bonnelour de cette
paroisse d'autre part, ne s'étant
découvert aucun empêchement
audit mariage, Messieurs Vicairé
sont priés de leur donner leur mutual
Consentement de mariage et
leur avoir donné la bénédiction
nuptiale en présence de Louis
Rémond, Louis Lemaire, Joseph
Rémond, Jean Baptiste Deslaurie
qui ont si gaudes épouses d'out
de signer.

Paul Archambaud Vicairé